



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

SUBVENTION AU COMITE NIORTAIS POUR LA
PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
(CNPVA)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION AU COMITE NIORTAIS POUR LA PROMOTION DE
LA VIE ASSOCIATIVE (CNPVA)**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative (CNPVA) est un des partenaires privilégiés de la Ville de Niort dans le fonctionnement et le développement de la vie associative. Il a notamment pour vocation de favoriser le développement et la promotion des associations niortaises.

Le 1^{er} février 2008, la Ville de Niort a signé avec le CNPVA une convention d'objectifs triennale visant à soutenir les actions en faveur de l'accompagnement, du soutien et de la coordination de la vie associative niortaise.

Par ailleurs, l'association organisera le prochain forum des associations qui se déroulera les 26 et 27 septembre 2009. Ayant pour thème principal « la tolérance », ce forum sera l'occasion d'appréhender les problématiques de la vie associative à travers des ateliers, des conférences, des débats, etc.

Dans ce contexte, et afin que cette association puisse assurer l'ensemble de ses missions, il convient de lui attribuer, au titre de l'année 2009, une subvention de **236 000 €** dont 40 000 € pour l'organisation du Forum.

Deux acomptes de 74 400 € chacun ayant déjà été versés à l'issue des Conseils Municipaux des 8 décembre 2008 et 30 mars 2009, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de subvention soit **87 200 €**

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.0251.6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention entre la Ville de Niort et le Comité Niortais pour la Promotion de la Vie Associative ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer et à verser à l'association la subvention afférente, soit **87 200 €** conformément aux dispositions mentionnées dans cet avenant. Pour mémoire, deux acomptes de 74 400 € chacun ont déjà été versés à l'issue des Conseils Municipaux des 8 décembre 2008 et 30 mars 2009.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER